

Recherches sociographiques



Errata et rectifications

Volume 20, numéro 3, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055865ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055865ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1979). Errata et rectifications. *Recherches sociographiques*, 20(3), 429–429.
<https://doi.org/10.7202/055865ar>

ERRATA ET RECTIFICATIONS

Volume XVII, numéro 3: « Les transferts linguistiques ».

Interchanger « Ontario » et « Manitoba » au graphique 2, p. 346. (L'auteur.)

Volume XIX, numéro 1: « Les communautés religieuses et la condition féminine ».

Sœur Lucille Potvin, s.n.j.m., adjointe à la consultante en recherche et planification, nous envoie la copie d'une lettre adressée à Micheline Dumont-Johnson, où elle écrit :

« Je tiens à vous signaler que notre Congrégation : Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie comptait au 31 décembre 1969 : 3984 religieuses dont 2230 Canadiennes et, au 31 décembre 1975 : 3405 religieuses dont 1900 Canadiennes.

« Sans doute vos statistiques de 1969 concernaient-elles la Congrégation dans sa totalité et celles de 1975 se limitaient-elles aux religieuses canadiennes. Par le fait même la diminution des effectifs n'est pas de 51% mais de 14%. »

Micheline Dumont-Johnson répond par le commentaire suivant :

« La lettre de sœur Potvin permet de donner une précision qui aurait pu être ajoutée au tableau 3 [...]. Le chiffre de 1969, tiré de « Éléments de problématique » de Bernard Denault (p. 200), désigne le nombre total des membres de la communauté. Le chiffre de 1975, tiré des *Statistiques 1975* de la Conférence religieuse canadienne, désigne le nombre de religieuses canadiennes.

« Pour les communautés dont l'histoire et le développement se déroulent principalement au Québec, ces chiffres demeurent valables. Pour les communautés dont l'expansion a été considérable à l'extérieur du Canada, ces chiffres se trouvaient à déterminer un pourcentage de diminution anormalement élevé.

« Toutefois, le phénomène illustré ne s'en trouve pas infirmé. Par ailleurs, l'absence de statistiques *exclusives* au Québec ne permet pas d'évaluer les dimensions spécifiquement québécoises du phénomène. »